

PAR BASTIEN SCORDIA

16 juillet 2020, 15:28, mis à jour le 16 juillet 2020, 16:36

## Le gouvernement annonce un coup d'accélérateur sur le nouvel acte de décentralisation

Annoncé au sortir du grand débat national par Emmanuel Macron, ce processus avait été suspendu à cause de la crise sanitaire. *“Dès aujourd’hui”,* les concertations vont reprendre autour du projet de loi *“3D”* (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration), a indiqué le Premier ministre, Jean Castex, au Sénat jeudi 16 juillet. Ce travail de concertation *“aboutira à une prochaine conférence nationale des territoires où nous annoncerons clairement nos intentions”,* a-t-il précisé.



Cette fois-ci, c'est la bonne, assure en substance l'exécutif. Lors de sa déclaration devant le Sénat, jeudi 16 juillet, le Premier ministre, Jean Castex, a affirmé son intention de relancer et de mener à son terme le processus autour du *“nouvel acte de décentralisation”* promis par Emmanuel Macron au sortir du grand débat national, l'année dernière, mais que la crise sanitaire a suspendu.

*"Pour réussir la reconstruction, nous allons donner davantage de libertés aux territoires et aux collectivités", a souligné celui qui s'est présenté devant les sénateurs comme le "Premier ministre des territoires". Et d'indiquer que, "dès aujourd'hui", la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, allait reprendre "les nombreuses concertations" lancées en début d'année sur le très attendu projet de loi "3D" (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration).*

À ce propos, le chef du gouvernement a notamment remercié la Chambre haute pour ses 50 propositions "pour une nouvelle génération de la décentralisation", présentées le 2 juillet dernier [[cliquez ici pour en connaître le détail](#)]. Elles "feront de ma part l'objet d'un examen très attentif et très bienveillant", a affirmé Jean Castex.

## **Bientôt une Conférence nationale des territoires**

Ce travail de concertation "aboutira à une prochaine conférence nationale des territoires où nous annoncerons clairement nos intentions", a-t-il ajouté sans détailler davantage le calendrier. Dans une interview à la presse régionale, début juillet, le chef de l'État, Emmanuel Macron, souhaitait la réunion de cette conférence pendant l'été.

Le 29 juillet et donc certainement avant cette conférence, le gouvernement présentera en Conseil des ministres un projet de loi organique visant à faciliter les expérimentations locales [[cliquez ici pour en connaître le contenu](#)]. Ce texte ouvrira "la voie à une différenciation durable", a souligné le Premier ministre. "Des réponses différentes doivent être apportées à des situations différentes, a-t-il ajouté. Dans notre pays, construit depuis plus de deux siècles sur l'uniformisation, c'est une révolution."

Un autre projet de loi (ordinaire cette fois-ci) viendra ensuite "consacrer et donner de l'effectivité aux 3 principes que sont la décentralisation, la différenciation et la déconcentration", a précisé Jean Castex, sans néanmoins donner de date de présentation.

## ***“L’État s’est trop éloigné”***

*“Donner plus de libertés aux collectivités locales, c’est aussi faire évoluer profondément l’organisation interne, c’est une nécessité également pour rendre l’État plus proche des citoyens”, a aussi souligné le locataire de Matignon. Un credo qu’il avait déjà défendu à l’Assemblée nationale, la veille, lors de la déclaration de politique générale du gouvernement* [\*\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]\*](#).

*“L’État s’est trop éloigné, a-t-il ainsi souligné. On a commencé à favoriser l’État régional, sans doute pour des soucis d’économies, mais quand les régions sont ensuite devenues immenses, cette intention sans doute louable s’est retournée contre la proximité et l’efficacité des politiques de l’État.” D’où la confirmation de son souhait de rendre, “rapidement”, “plus cohérente et efficace l’organisation de l’État en particulier au niveau du département”.*

À ce sujet, le Premier ministre a donné quelques précisions sur son annonce, formulée devant les députés, d’autoriser uniquement dans les services départementaux de l’État les créations d’emplois prévues en 2021. *“Il ne s’agit pas forcément de créations nettes d’emplois, comme il faut bien recruter pour remplacer des agents qui partent à la retraite, a-t-il ainsi souligné devant les sénateurs. Sauf exception justifiée, je veillerai à ce que les créations d’emplois interviennent toutes au bénéfice de l’échelon départemental et plus en administration centrale”. Une “révolution” qui, du propre aveu de Jean Castex, va lui “occasionner beaucoup de souci”.*